

sure de dire à la Chambre quelle est la période de temps que le Mexique aura pour nous rembourser ce prêt de \$5,400,000?

M. l'Orateur: A l'ordre! Je ne sais dans quelle mesure il m'est possible de juger irrecevable la seconde partie de la question, mais il me semble que l'honorable député, en ce moment, demande un renseignement qui pourrait facilement être obtenu d'une autre façon qu'en posant une question à ce stade-ci de notre procédure.

M. Caouette: Monsieur l'Orateur, si l'honorable ministre des Finances a le droit de me dire le taux d'intérêt, lequel est de 6 p. 100 pour le montant de \$5,400,000, l'honorable ministre ne pourrait-il pas, en même temps, nous dire pour quelle période de temps il est consenti au Mexique?

M. l'Orateur: A l'ordre! C'est bien ce qui m'inquiétait. J'ai l'impression que l'honorable ministre n'avait pas le droit de dire au député quel était le taux d'intérêt.

[Traduction]

L'INDUSTRIE

OSHAWA (ONT.)—LES RÉPERCUSSIONS DE L'ACCORD CANADO-AMÉRICAIN SUR L'AUTOMOBILE

A l'appel de l'ordre du jour.

L'hon. Michael Starr (Ontario): Monsieur l'Orateur, pour faire suite à la question que j'ai posée hier au ministre du Travail concernant le mémoire supplémentaire que la ville d'Oshawa a présenté relativement aux répercussions de l'entente sur l'industrie automobile dans cette ville, j'aimerais que le ministre nous dise à quel moment Oshawa peut raisonnablement s'attendre à recevoir une réponse à l'égard des requêtes formulées dans ce mémoire?

L'hon. J. R. Nicholson (ministre du Travail): A une date rapprochée, monsieur l'Orateur.

LA CHAMBRE DES COMMUNES

L'ENREGISTREMENT DE DÉBATS PAR DES ÉTUDIANTS D'UNIVERSITÉ

A l'appel de l'ordre du jour.

M. J. R. Tucker (Trinity-Conception): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au ministre des Travaux publics, et j'espère qu'il m'excusera de ne pas l'en avoir prévenu.

M. Douglas: Vous êtes tout excusé.

M. Tucker: Cinq étudiants de Carleton ont enregistré sur une bande sonore 30 minutes de la période des questions à la Chambre jeudi dernier. Le ministre entend-il désormais

renforcer les mesures de sécurité en vue de la protection des députés et des courriéristes parlementaires?

M. l'Orateur: A l'ordre. Cette question, le député ne l'ignore pas j'en suis sûr, relève de l'Orateur. Il voudra peut-être communiquer avec la présidence à ce sujet.

RADIO-CANADA

LA SUBSTITUTION DE M. STANLEY BURKE À M. EARL CAMERON AU BULLETIN DE NOUVELLES DU SOIR

A l'appel de l'ordre du jour.

L'hon. Judy V. LaMarsh (secrétaire d'État): Monsieur l'Orateur, l'autre jour, le très honorable chef de l'opposition (M. Diefenbaker) a demandé des renseignements supplémentaires sur des annonces récentes au sujet de M. Earl Cameron, de Radio-Canada. Je les ai obtenus. A compter du 11 décembre, M. Stanley Burke, ancien correspondant de Radio-Canada à Paris et à Londres, remplacera M. Earl Cameron comme présentateur régulier des nouvelles nationales du soir au réseau anglais de Radio-Canada.

On a l'intention d'affecter M. Cameron aux nouvelles du réseau en début de soirée. Il remplacera à ce poste M. Lamont Tilden; toutefois, on ne reproche rien à celui-ci et cela ne signifie pas qu'il ne peut plus rendre service comme annonceur.

Le remplacement de M. Earl Cameron ne représente aucun changement dans la politique fondamentale du service de nouvelles de Radio-Canada, et il ne s'agit pas non plus d'une rétrogradation pour M. Cameron. C'est la direction du service de nouvelles qui a d'abord recommandé de remplacer M. Cameron par M. Burke. La permutation s'insérerait dans un programme destiné à former des lecteurs de nouvelles qui posséderaient à la fois les aptitudes spéciales des annonceurs et des journalistes. On a discuté de ce programme avec les deux syndicats intéressés et, comme mesure intérimaire, le service de nouvelles a recommandé et la direction supérieure de la société a approuvé la nomination de M. Burke, journaliste de profession, au poste de lecteur des nouvelles sur le réseau national.

En employant un journaliste d'expérience pour lire les bulletins, Radio-Canada adopte une pratique déjà fort répandue et éprouvée. Les changements prochains constituent une réaffectation; il ne s'agit pas du tout d'une censure de M. Cameron, qui est un lecteur de nouvelles excellent et très apprécié du public canadien. (Applaudissements)

L'hon. M. Starr: Tout le monde est heureux maintenant.

Le très hon. J. G. Diefenbaker (chef de l'opposition): Monsieur l'Orateur, j'aimerais